



# COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

## EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

15 DÉCEMBRE 2022

SALLE DU BATTOIR, DIESSE

19 HEURES 30

<i>ssePrésident</i>	:	M. Pierre Petignat
<i>Procès-verbal</i>	:	M. Daniel Hanser, secrétaire communal
<i>Scrutateurs</i>	:	MM. John Bourquin et Ludovic Lecomte
<i>Ayants-droit au vote présents</i>	:	165 personnes / majorité absolue à 83 voix
<i>Conseil communal</i>	:	M <sup>me</sup> Catherine Favre Alves (Maire) MM. François Gauchat, Frédéric Racine, Gilbert Racine, Raphaël Simon-Vermot, Igor Spsychiger et Dominique Sunier (conseillers)

## ORDRE DU JOUR

### 1. BUDGETS 2023

- a) *Présentation et approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
  - I. *Présentation du budget par Catherine Favre Alves, Maire*
  - II. *Approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
- b) *Présentation et approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville*
  - I. *Présentation du budget par Catherine Favre Alves, Maire*
  - II. *Approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville*
- c) *Présentation et approbation du budget 2023 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)*
  - I. *Présentation du budget par Dominique Sunier, Conseiller communal*
  - II. *Approbation du budget 2023 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)*

### 2. BUDGET COMMUNAL 2023

- a) *Introduction, par Catherine Favre Alves, Maire*
- b) *Présentation et approbation du budget communal 2023 basé sur une quotité d'impôt modifiée à 1.95 (augmentation d'un dixième), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée : village CHF 80.00 / campagne CHF 50.00), une vignette verte (inchangée à CHF 80.00)*

### 3. VENTE DU SERVICE ÉLECTRIQUE DE LAMBOING

- a) *Présentation du dossier, par Frédéric Racine, Conseiller communal*
- b) *Approbation du principe de la vente du Service électrique de Lamboing pour le prix minimal de CHF 1'200'000.00.*
- c) *Délégation de la compétence au Conseil communal pour la conclusion du contrat de vente du Service électrique de Lamboing*

**4. APPROBATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA REDEVANCE DE CONCESSION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ**

- a) *Présentation du règlement, par Frédéric Racine, Conseiller communal*
- b) *Approbation du Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité*

**5. ASSERMENTATION D'UNE NOUVELLE COLLABORATRICE**

- a) *Promesse solennelle de M<sup>me</sup> Anne-Sophie Hirt, administration des finances*

**6. INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

- a) *Avenir de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles*
- b) *Installation des familles ukrainiennes à l'ancien Foyer d'éducation de Prêles*
- c) *Sapins de Noël offerts par le Triage forestier*
- d) *Accueil des enfants ukrainiens à Châtillon*

**7. DIVERS ET IMPRÉVUS**

**6. Divers et imprévus**

Le Président donne la parole aux citoyennes et citoyens qui souhaitent la prendre.

(...)

M. Marc-Antoine Erard

*Reformule sa proposition : Il aimerait qu'à la prochaine Assemblée nous puissions discuter du crédit-libre dont le Conseil communal peut disposer. Ce crédit est actuellement de 100'000 francs et il peut en disposer autant de fois qu'il l'entend comme l'a précisé Igor Spychiger. Il précise encore qu'il s'agit de la compétence financière du Conseil communal.*

**Décision de l'assemblée : pour : 101 contre : 13**

**La proposition de M. Marc-Antoine Erard est acceptée à la majorité. L'objet sera porté à l'Ordre du jour d'une prochaine Assemblée communale.**

M. Christophe Lecomte

*Reformule sa proposition : il demande, pour la prochaine Assemblée, que le Conseil communal propose un texte pour officialiser la valeur des Commissions, texte qu'on pourra utiliser pour faire valoir le réel pouvoir des commissions.*

**Décision de l'assemblée : pour : 51 contre : 33**

**La proposition de M. Christophe Lecomte est acceptée à la majorité. L'objet sera porté à l'Ordre du jour d'une prochaine Assemblée communale.**

(...)

**Certifié exact et conforme le 18 janvier 2023**

*Le Secrétaire*

Daniel Hanser